La DGSN programme l'aménagement de 110 centres d'enregistrement des données identitaires à travers le Royaume

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-06-2008 01:33:44

La Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) a programmé sur trois phases l'aménagement de 110 centres d'enregistrement des données identitaires à travers le Royaume, dans le cadre de la mise en circulation de la Carte nationale d'identité électronique, qui a débuté le 1er avril dernier.

Ces centres, dont 20 sont opérationnels depuis 2007 alors que 39 et 51 autres sont programmés respectivement pour les années 2008 et 2009, sont des espaces modernes aménagés pour le bien-être des citoyens et dédiés au dépôt des demandes et au retrait des cartes, indique lundi un communiqué de la DGSN.

Ils sont rattachés aux Préfectures de police, aux Sûretés régionales et provinciales, ainsi qu'aux Districts et Commissariats de circonscription.

Vingt centres sont déjà opérationnels depuis le début de production de ce titre identitaire, pour un coût global d'aménagement de 28,245 millions de DH, et concernent Marrakech, Rabat, Fès, Casablanca Anfa, Hay Hassani Ain Chock, Meknès, Salé, Agadir, Oujda, El Jadida, Ain Sebaa Hay Mohammadi, Kenitra, Tetouan, Mohammedia, Essaouira, Ouarzazate, Skhirat-Temara, Tanger, El Hoceima et Larache.

En ce qui concerne les 39 centres de la seconde phase, leur aménagement est en cours et n'a pas nécessité de grands travaux, ajoute le communiqué.

A ce jour, sur ce nombre, 20 centres seront opérationnels avant le 1er juillet 2008 avec un coût de près de 2,215 millions de DH, au niveau de Sidi Yahya du Gharb, Jorf El Melha, Mechraa Belkssiri, Ksar El Kebir, Assilah, Errachidia, Midelt, Zagora, Tinghir, Erfoud, Moulay Driss Zerhoun, Er-Rich, Tiznit, Tikouine, Inezgane, Ait Melloul, Ouled Teima, Tifelt, Sidi Ifni et Tan Tan.

Quant au reliquat de cette deuxième phase qui sera opérationnel au cours du quatrième trimestre de cette année, son coût s'élève à 2,110 millions de DH et concerne Taroudant, Bouarfa, Touissit Boubker, Berkane, Figuig, El Aioune, Taourirt, Jerada, Saidia, Bni Nsar, Zayou, Ifrane, Azrou, Ain Taoujdate, Ouislane, El Hajeb, Beni Makada, Bejaad et Ben Ahmed.

Les 51 centres de la 3ème phase sont programmés pour l'année 2009 et concernent El Fida Mers Sultan, Mediouna, Sidi Bernoussi Zenata, Ben M'Sick Sidi Othman, Rabat (deuxième centre), Khémisset, Al Mechouar Essaid, Sefrou, Marrakech (2ème centre), Chichaoua, El Kelaa des Sraghnas, Imintanoute, Ben Guerir, Chefchaouen, Fnideq, Martil, M'diq, Nador, Ain Beni Mathar et Ahfir.

Il s'agit aussi de khenifra, Goulmima, Taza, Taounate, Guercif, Azemmour, Sidi Bennour, Laayoune,

Dakhla, Es-Smara, Guelmim, Boujdour, Tata, Assa Zag, Sidi Kacem, Sidi Slimane, Souk El Arbaa, Ouezzane, Settat, Bouznika, Benslimane, Khouribga, Oued Zem, Berrechid, Beni Mellal, Azilal, Kasbat Tadla, Fquih Ben Saleh, Souk Sebt Ouled Nemma, Safi et Youssoufia.

Toutefois, les citoyens dont la résidence dépend des centres en cours d'aménagement continueront à déposer leur demande auprès des arrondissements de police les plus proches de leur lieu d'habitation.
Pour les Marocains résidant à l'étranger, ils doivent se rendre au service de la Carte nationale auprès des représentations diplomatiques marocaines à l'étranger.

MAP